

Electricité:

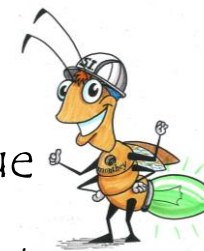
Les nouveaux tarifs électriques qui entreront en vigueur en janvier 2017 sont à disposition sur le site internet du Service « Electricité, Energies & Développement Durable » (SED2) : www.monthey.ch/tarifs



Service Electricité, Energies & Développement Durable (SED2)

Av. du Simplon 10
1870 Monthey

T. 024 475 76 76
www.simonthey.ch | sed2@monthey.ch



Le conseil énergétique

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville de Monthey a notamment pour objectif de contribuer à réduire les besoins, à promouvoir les énergies renouvelables et à renforcer l'efficacité énergétique.

Découvrez le conseil énergétique de Lulu la luciole, proposé par le Service Electricité, Energies & Développement Durable (SED2) de Monthey.

Taxes d'évacuation et d'épuration des eaux réadaptées

Avec l'introduction de la nouvelle taxe fédérale sur les micropolluants et la nécessité d'entretenir les infrastructures existantes, la Ville de Monthey a dû modifier son règlement communal relatif au financement de l'évacuation et de l'épuration des eaux. Les nouvelles dispositions ont été acceptées par le Conseil général en décembre 2015. L'abonnement annuel passe ainsi de 56 à 76 francs et la consommation de 80 centimes à 1,35 franc le m³.

Que sont les micropolluants ?

Avec les progrès de la science, l'homme a développé des substances chimiques de plus en plus complexes. La population utilise, pour son confort, quotidiennement ces substances que l'on retrouve notamment dans les médicaments, les cosmétiques, les produits de lavage ou encore les engrais.

Présents dans les eaux usées à des concentrations très faibles, de l'ordre du microgramme, ces résidus ont néanmoins des effets néfastes sur l'environnement et la santé.

Pour les filtrer et dégrader, des dispositifs de traitements spécifiques doivent être installés dans les stations d'épuration.



Le saviez-vous ?

- ✓ Les micropolluants ont été identifiés dans les produits de nettoyage, de bricolage et de jardinage, les produits pour la lessive, les cosmétiques et crèmes solaires ainsi que les médicaments.
- ✓ Les scientifiques craignent que les micropolluants puissent avoir une action néfaste à long terme sur les organismes vivants, notamment sur les équilibres des écosystèmes aquatiques.
- ✓ Il est possible d'équiper les stations d'épuration de dispositifs supplémentaires pour filtrer et dégrader les micropolluants. Ces traitements ont un coût et augmentent les taxes d'épuration des eaux usées.